

AU CONSEIL MUNICIPAL
Réunion du 8 Novembre 2013

***BOULANGERIE**

Suite à la réunion du 27 Septembre dernier, Monsieur le Maire et certains membres du Conseil ont rencontré Monsieur et Madame LEVARD afin de discuter de l'avenir de la boulangerie, M. et Mme LEVARD manifestant le désir de cesser leur activité. La commune pourrait racheter leur fonds de commerce et les libérer totalement du bail ; ils ont communiqué à M. le Maire les bilans financiers des deux dernières années ainsi que la liste du matériel acheté pour le magasin et le laboratoire qu'il conviendra de faire estimer soit par un notaire, un huissier ou par la Chambre de Commerce ceci pour fin décembre 2013. Le souci majeur est de retrouver un repreneur pour juillet ou août 2014.

***TROTTOIRS RUE DE LA MADELEINE**

Le devis de la STAR de Nogent d'un montant H.T. de 9 358,39 €, T.T.C. de 11 192,63 € est examiné : il concerne la réfection des trottoirs partant du Logis Familial jusqu'au parking des établissements Duret et de l'autre côté, de la ruelle de la Poste jusqu'au café.

Le Conseil est d'accord pour réaliser ces travaux qui seront effectués à la suite de ceux de la Cour de la Cave.

Suite à un passage caméra qui a eu lieu dans une canalisation d'eaux usées de la Rue Victor Quineau, il s'avère que des travaux seront nécessaires (fuite donc creusement à 2,70 m de profondeur) ; il sera demandé un devis à la STAR .

SUPPRESSION DU POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE DE 1^{ère} CLASSE A COMPTER DU 1^{ER} FEVRIER 2014 ET CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE DE 2^{ème} CLASSE A COMPTER DU 15 JANVIER 2014

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande présentée par M. Daniel PLUQUET, adjoint technique de 1^{ère} classe, employé par la commune depuis le 1^{er} Février 1992, de cesser ses fonctions pour faire valoir ses droits à la retraite à compter du 1^{er} Février 2014 .

Le Conseil Municipal décide d'une part de supprimer le poste d'adjoint technique de 1^{ère} classe à compter du 1^{er} Février 2014, d'autre part de créer un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe à compter du 15 Janvier 2014 à temps non complet pour une durée de 23/35^{ème}.

L'agent ainsi recruté exercera les fonctions suivantes :

- l'entretien des espaces verts, des bâtiments communaux, du cimetière
- l'entretien de la station d'épuration
- divers travaux courants de maçonnerie, plomberie, électricité, carrelage
- la gestion de la salle polyvalente, extincteurs...

SUPPRESSION DU GRADE DE SECRETAIRE DE MAIRIE A COMPTER DU 1^{ER} MARS 2014 ET CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF DE 1ERE CLASSE A COMPTER DU 15 FEVRIER 2014

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande présentée par Madame Nicole VOISIN, secrétaire de mairie depuis le 1^{er} Juillet 1979 de cesser ses fonctions pour faire valoir ses droits à la retraite à compter du 1^{er} Mars 2014.

Le Conseil décide d'une part de supprimer le poste sur le grade de secrétaire de mairie

à compter du 1^{er} Mars 2014 , d'autre part de créer un poste d'adjoint administratif de 1^{ère} classe à compter du 15 Février 2014, accessible selon les conditions de qualification définies par le statut . L'emploi créé est à temps non complet pour une durée de 26/35 ème.

L'agent ainsi recruté exercera les fonctions suivantes :

accueil du public , ressources humaines, comptabilité, état civil, urbanisme, élections, marchés publics, gestion d'une salle polyvalente, recensement militaire, cantine, cimetièrre, suivi des réunions du conseil municipal, recensement de la population, cartes grises, cartes nationales d'identité.....

Les candidatures pour ces deux postes sont recevables en mairie jusqu'au 1^{er} Décembre. Le choix sera fait avant la prochaine réunion du Conseil Municipal.

LE POINT SUR LA RESTAURATION DES VITRAUX ET DES CEREMONIES 2014 **Labellisation nationale pour le livre de Patrick BARD.**

Le point sur les subventions accordées :

D.R.A.C. : 30% du montant H.T.

La réserve parlementaire : 5 à 10 000 €

La Fondation du Patrimoine : 3200 € ont déjà été versés à la Fondation par Préaux Patrimoine

Les manifestations sur plusieurs sites:

Préaux : exposition dans l'église

Ecomusée du Perche

Mémorial de Caen et Abbaye aux Dames

Exposition itinérante (PNRP)

QUESTIONS DIVERSES

***Remplacement du Docteur GUEUX**(parti à la retraite) à Berd'huis par Yann LE FLOHIC ; pour l'instant, le docteur exerce encore dans le local appartenant au Docteur GUEUX mais la maison est en vente. La CDC envisage de louer une maison à quelques pas appartenant à la famille COULONGES ; quelques travaux seront nécessaires et le Docteur LE FLOHIC devra s'acquitter d'un loyer mensuel (550 €).

***Repas du 11 Novembre 2013** : 74 personnes sont inscrites ; le rendez-vous au monument aux morts est fixé à 11h 45 mn. Il conviendra de prendre une délibération (décision modificative) , le nombre de personnes inscrites étant supérieur aux prévisions du budget primitif.

***Le point sur le budget** : Monsieur le Maire dresse un bilan financier arrêté au 30 Octobre

***Personnes en difficulté** : Que faire ? Les membres du CCAS doivent avoir connaissance des problèmes que les uns et les autres rencontrent.

***Elections municipales** : Cinq maires du canton ne se représenteront pas : Max METAIS (Saint Cyr), Jean-Claude GUILLIN (Saint Jean), Pierre VOISIN (Saint, Aubin) , Bernadette BOURDIN (Dancé), Pierre LEVEAU (Courcerault).

***Travaux à l'école de Berd'huis** : ils sont commencés et devront s'achever fin juillet 2014.

Prochaine réunion du Conseil Municipal : Vendredi 13 Décembre

